VIVRE À POINTE-CLAIRE



POINTE-CLAIRE

HIVER - PRINTEMPS 2022

SOMMAIRE

03	MOT DU MAIRE
04	CONSEIL MUNICIPAL
80	PRENEZ NOTE
12	PROGRAMMES COMMÉMORATIFS
13	SUBVENTIONS
14	RÉALISATIONS 2021
16	PROGRAMMATION EN LIGNE
17	COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE
18	ART ET CULTURE
19	PLEIN AIR
20	ENVIRONNEMENT
21	JOUR DE LA TERRE
22	GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
23	EMPLOIS ESTIVAUX
24	NOUVELLES
27	LA COMMUNAUTÉ
28	SERVICES À DOMICILE
29	SÉCURITÉ
30	DÉNEIGEMENT ET DÉGLACAGE

Publié par la Ville de Pointe-Claire www.pointe-claire.ca









CARTE MULTI

Votre carte MULTI arrive à échéance dans les trois prochains mois?

Renouvelez-la dès maintenant!

Elle est offerte sans frais et est valide pour une période de deux ans.

La carte MULTI permet aux résidentes et résidents de s'inscrire à l'ensemble des activités offertes par la Ville et de profiter de tarifs préférentiels et de laissez-passer prioritaires.

Pour obtenir votre carte ou la renouveler, rendez-vous à la Bibliothèque centrale, au centre aquatique ou à l'hôtel de ville avec une preuve de résidence récente avec photo.

Pour la liste complète des avantages et pour plus de renseignements, consultez le www.pointe-claire.ca.













Consultez nos nouvelles sur Facebook et Twitter, voyez Pointe-Claire en images sur Instagram ou joignez-vous à notre équipe en consultant les emplois disponibles sur LinkedIn.

Inscrivez-vous aux infolettres de la Ville pour ne rien manquer des actualités, des événements et des dates d'inscription aux activités offertes.

Rendez-vous au www.pointe-claire.ca.

MOT DU MAIRE



Chères citoyennes et chers citoyens de Pointe-Claire,

Je tiens à vous remercier, tous et toutes, de votre soutien et de la confiance que vous m'avez témoignée en m'élisant maire. Je vais travailler au quotidien pour être à la hauteur de cette confiance, collaborerai avec le conseil et tendrai la main à celles et ceux qui ont appuyé d'autres candidates ou candidats dans le cadre de l'élection.

Pointe-Claire est un endroit où il fait bon vivre: malgré notre proximité avec le centre-ville de Montréal, nous avons su conserver une ambiance de petite ville, un fort sentiment d'appartenance et un respect pour notre magnifique environnement naturel. Sous la gestion responsable d'anciens maires comme Malcolm Knox et Bill McMurchie, nous avons atteint un sain équilibre entre de faibles taxes résidentielles, un solide secteur commercial et des services de qualité, ainsi qu'une vision de Pointe-Claire en tant que cité-jardin qui protège ses espaces verts publics et privés.

Au cours des dernières années, cette vision de Pointe-Claire s'est vue menacée alors que de nouveaux développements de condos résidentiels ont été proposés. Cela pourrait entraîner une hausse de plus de 40 % de notre population en moins de 10 ans, sans qu'une infrastructure de soutien adéquate ni de mesures de protection nécessaires des arbres et des espaces verts soient en place. Il s'agissait d'un enjeu de premier plan de la récente campagne électorale et ce sera notre plus grand défi en tant que communauté.

En 2022, nous aurons l'occasion d'adopter un nouveau plan d'urbanisme en consultation avec les citoyennes et citoyens. Je vous invite à suivre ce processus et à y participer. Je m'assurerai que nous accordons la priorité aux préoccupations des citoyennes et citoyens en ce qui concerne la circulation, l'environnement, la qualité de vie et le patrimoine plutôt qu'aux nouveaux développements, et que les résidences avoisinantes bénéficient d'un périmètre adéquat pour protéger leur intimité. Je crois également que nous devons préserver le zonage commercial et déployer des efforts pour attirer davantage d'entreprises dans notre parc industriel. Les taxes plus élevées qu'elles versent demeurent le facteur essentiel pour maintenir notre faible taux d'imposition résidentiel.

Face à la crise climatique, nous devons toutes et tous apporter notre contribution à la protection des arbres et des espaces verts. Je vais mettre en œuvre une politique officielle de plantation d'un nouvel arbre pour chaque arbre abattu par la Ville sur les terrains publics et adopter des règlements visant à mieux protéger le couvert végétal public et privé. Je chercherai à préserver la totalité de la forêt Fairview et à la convertir en parc naturel. Ce ne sera pas une tâche facile, mais si Pointe-Claire prend l'initiative et collabore avec les autres paliers de gouvernement, je crois que nous pouvons réussir, tout comme nous avons réussi à protéger le parc Terra-Cotta il y a 50 ans.

Au cours des quatre prochaines années, j'espère que nous pourrons travailler ensemble pour protéger le caractère unique de Pointe-Claire, une cité-jardin respectueuse de l'environnement, en limitant le développement excessif et en offrant des services de qualité tout en maintenant un faible taux de taxes résidentielles.

Tim Thomas Maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



TIM THOMAS
Maire

1er mandat
514 630-1207
tim.thomas@pointe-claire.ca

Je demeure à Pointe-Claire depuis plus de 20 ans, là où ma famille a grandi et où je dirige une entreprise prospère. Avant cela, j'ai travaillé dans le secteur de l'éducation et au sein du gouvernement fédéral. Détenteur d'une maîtrise en administration publique et d'un doctorat en sciences politiques, j'ai enseigné au niveau universitaire et publié des livres et articles sur l'administration publique. J'ai également œuvré au sein de la fonction publique fédérale, notamment en tant qu'analyste principal des politiques auprès du premier ministre du Canada et du Conseil des ministres.

Mon objectif est de mettre à contribution cette expérience pour relever les défis auxquels notre ville est confrontée. Au cours des quatre prochaines années, j'espère que nous pourrons travailler ensemble pour protéger le caractère de Pointe-Claire en tant que cité-jardin respectueuse de l'environnement, limiter les développements excessifs et en offrant des services de qualité tout en maintenant des taxes résidentielles peu élevées.



ERIN TEDFORD

Conseillère – District 1

1er mandat
514 630-1288
erin.tedford@pointe-claire.ca

Merci aux résidentes et aux résidents du district 1 de m'avoir élue comme nouvelle conseillère municipale. Issue du secteur de l'éducation, je détiens des diplômes en histoire, en anglais et en éducation des universités Queen's et de Calgary.

J'ai acquis de l'expérience en tant que responsable de l'éducation à l'Agence mondiale antidopage, coordonnatrice du Programme des pages de l'Assemblée législative de l'Ontario et enseignante au public et au privé, au Canada et en Grande-Bretagne. Récemment, j'ai enseigné le français dans une école locale dans le contexte de la pandémie. J'ai fait de la compétition à l'échelle nationale et internationale en gymnastique rythmique à titre d'athlète de haut niveau et ai pu profiter des installations exceptionnelles de Pointe-Claire durant ma jeunesse.

Pendant la campagne électorale, j'ai pu vous rencontrer et écouter vos préoccupations. J'ai hâte de travailler avec vous ces quatre prochaines années pour faire de notre collectivité exceptionnelle un endroit encore meilleur.



PAUL BISSONNETTE

Conseiller – District 2

5° mandat

514 630-1289

paul.bissonnette@pointe-claire.ca

Je suis né à Pointe-Claire, y ai grandi et y suis conseiller depuis 2005.

Ma famille est établie à Pointe-Claire depuis plus de 100 ans. Mon épouse Linda et moi avons une enfant adulte, Michelle.

Je suis retraité et possède plus de trente années d'expérience dans le monde des affaires. Comme conseiller, je continuerai de travailler pour vous, à vous informer de façon proactive et à répondre rapidement et avec efficacité à vos demandes. Je continuerai d'appuyer les programmes d'environnement et développement durable, de revitalisation des villages et l'optimisation des services pour l'ensemble des membres de la communauté.

Je vise à ce que Pointe-Claire demeure chef de file dans l'Ouest-de-l'Île.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



KELLY THORSTAD-CULLEN

Conseillère – District 3
3° mandat
514 630-1290

kelly.thorstad-cullen@pointe-claire.ca

Je suis résidente de Pointe-Claire depuis 2005, année où mon mari Brent et moi y avons emménagé pour élever notre famille. Nous sommes les fiers parents de trois magnifiques garçons: Kyle, Andrew et Tyler.

Je suis infirmière praticienne et directrice des soins infirmiers et soins aux patients des Hôpitaux Shriners pour enfants – Canada.

J'ai grandement apprécié représenter Valois et la Ville au cours des huit dernières années. Je suis motivée à continuer de représenter notre collectivité et les familles de Pointe-Claire. Je souhaite toujours soutenir nos initiatives de développement durable et l'optimisation des services offerts par la Ville.

Ayant à cœur d'appuyer les activités de mes trois fils, je dirige également un programme jeunesse et suis une fervente partisane dans les gradins des patinoires de hockey!



TARA STAINFORTH

Conseillère – District 4

2° mandat

514 630-1291

tara.stainforth@pointe-claire.ca

Je suis citoyenne de Pointe-Claire depuis 2007. Professeure et auteure de profession, je suis mère de deux charmantes petites filles.

Notre ville est formidable, car elle offre à sa communauté un endroit merveilleux pour vivre à travers une offre de services diversifiée misant sur la qualité de vie. Avec mes enfants, je me suis impliquée davantage. C'est cet engagement qui me motive à travailler à la préservation et à l'amélioration en continu de notre ville, en plus de veiller à ce que les gens soient bien représentés.

Au cours de mon mandat, je veux continuer l'excellent travail qui se fait dans notre ville en m'assurant que les citoyennes et citoyens soient activement engagés et participatifs, en créant un plus grand sentiment d'appartenance à la communauté pour soutenir Pointe-Claire dans le développement de son plus grand potentiel.



CYNTHIA HOMAN

Conseillère – District 5
3° mandat
514 630-1292
cynthia.homan@pointe-claire.ca

Je réside à Pointe-Claire depuis 1978 et c'est ici que j'ai élevé mes enfants. Je possède plus de 35 ans d'expérience dans les milieux des affaires et des services communautaires.

Je défends vivement les enjeux de développement social: logement abordable, environnement, aînées et aînés isolés, sécurité alimentaire et transport.

Dans mon troisième mandat comme conseillère municipale du district 5, je m'engage au maintien et à l'amélioration des services aux citoyennes et citoyens dans le cadre de la saine gestion financière de la Ville.

Je soutiendrai l'examen du Programme particulier d'urbanisme pour assurer sa pertinence. Je veillerai à la poursuite du processus de revitalisation du parc industriel et à l'élaboration du plan de développement durable. L'examen continu des règlements de la Ville est également une priorité pour moi.

Mon engagement envers la collectivité et en tant que votre porte-parole au conseil municipal est indéfectible.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



BRUNO TREMBLAY
Conseiller - District 6

1er mandat
514 630-1293
bruno.tremblay@pointe-claire.ca

Je vis à Pointe-Claire depuis 1965. J'ai la chance et le grand privilège d'avoir grandi ici, et pour cela, je suis reconnaissant à mes parents pour leur prévoyance. Je suis également reconnaissant envers les générations qui m'ont précédé et qui, dans leur sagesse et leurs meilleures intentions, ont bâti une ville où tant d'entre nous peuvent aujourd'hui apprendre, jouer, travailler et rêver dans la paix et le confort. Alors que notre ville se trouve à la croisée des chemins, nous avons désormais la même responsabilité: construire une ville résiliente qui saura répondre à nos besoins actuels et à ceux des nombreuses générations à venir. Je m'efforcerai, au cours de mon mandat, de servir les citoyennes et citoyens de Pointe-Claire en gardant cet objectif bien présent à l'esprit. Ma femme, Birgitte, et moi avons deux filles merveilleuses, Emilie et Louise. Mes parents, frère et sœur, nièces et neveux habitent également Pointe-Claire.



ERIC STORK

Conseiller – District 7

2° mandat

514 630-1294

eric.stork@pointe-claire.ca

Je suis citoyen de Pointe-Claire depuis 2002 et je travaille en consultation et en gestion des ventes. Père de deux filles, j'ai à cœur les valeurs de respect, d'intégrité et de famille.

Au cours de mon mandat, je veux m'assurer de représenter et défendre les valeurs, opinions et croyances des citoyennes et citoyens de mon district.

L'amélioration des communications et la transparence des relations entre la Ville et la communauté sont au cœur de mes objectifs. C'est ce que je tenterai de mettre en œuvre avec vous dans les prochaines années.



BRENT COWAN

Conseiller - District 8

2° mandat

514 630-1295

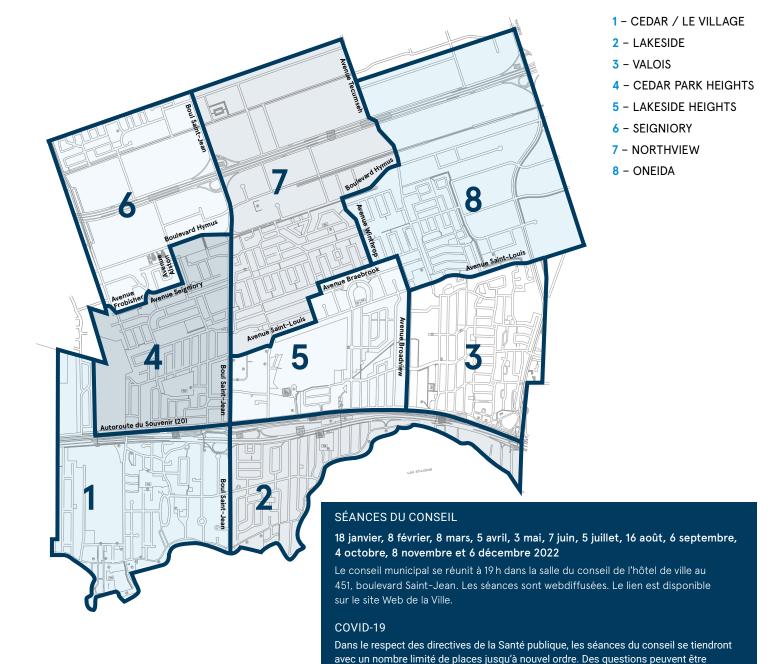
brent.cowan@ pointe-claire.ca

Je suis citoyen de Pointe-Claire depuis 1994. Ma femme, Christiane, et moi sommes parents de deux enfants, Stephanie et Tristan. Je suis propriétaire d'une entreprise qui fabrique des équipements pour mesurer la qualité de la pâte à papier.

À titre de conseiller municipal de la Ville de Pointe-Claire, je veux contribuer à créer des rapprochements entre le gouvernement municipal et notre communauté et à encourager les citoyennes et citoyens à s'impliquer davantage dans leur propre gouvernement municipal.

À la fin de mon mandat, j'espère avoir contribué significativement à la réalisation de cet objectif.

DISTRICTS



disponible sur le site Web de la Ville.

envoyées jusqu'à midi le jour de la séance par le biais d'un formulaire à cet effet

PRENEZ NOTE



COMPTOIR MULTISERVICES

Le comptoir multiservices de l'hôtel de ville (451, boul. Saint-Jean) permet d'obtenir de nombreux services à un seul et même endroit.

AU COMPTOIR, VOUS POUVEZ:

- Obtenir des renseignements généraux sur la Ville;
- Payer vos taxes municipales ou d'eau;
- Acheter des articles promotionnels de la Ville;
- Obtenir ou renouveler votre carte MULTI:
- Obtenir les billets d'autobus et de taxi pour les aîné(e)s admissibles;
- Acheter un baril de pluie, un composteur domestique ou obtenir un cône à compost;
- Renouveler la médaille d'identification de votre chien :

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30 Jeudi: jusqu'à 19 h

- Remplir une demande de permis ou de subvention pour l'abattage de frênes;
- Remplir une demande de subvention pour des couches lavables ou des produits d'hygiène réutilisables;
- Remplir une demande pour les programmes commémoratifs: une naissance, une mémoire, un arbre ou l'installation d'une plaque sur un banc de la Ville;
- Faire assermenter des documents:
- Payer un constat d'infraction de la Ville de Montréal.

Horaire d'été - Du 2 mai au 7 octobre

Du lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30

Jeudi : jusqu'à 19 h Vendredi : 8 h à midi

HÔTEL DE VILLE ET SERVICES MUNICIPAUX

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi: 8 h 30 à 16 h 30

Horaire d'été - Du 2 mai au 7 octobre 2022

Du lundi au jeudi: 8 h à 16 h 30

Vendredi: 8 h à midi

Les bureaux administratifs sont fermés, à l'exception du Service de l'inspection – sécurité publique, du 24 décembre 2021 au 4 janvier 2022, les 15 et 18 avril 2022 et le 23 mai 2022.

PRFNF7 NOTF

DEMANDES EN LIGNE

Certaines demandes de permis ou de certificats peuvent être effectuées en ligne. Cela permet de remplir le formulaire, de transmettre les documents requis et, dans certains cas, de procéder au paiement.

Rendez-vous sur le site Web de la Ville pour remplir une demande : www.pointe-claire.ca

Les permis et certificats pour lesquels le montant est fixe sont payables en ligne et clairement identifiés à cet effet. Tous les documents à joindre à la demande doivent être numérisés, aucune photo de documents ne sera acceptée.

Les demandes suivantes peuvent être effectuées en ligne :

- Agrandissement;
- Nouveau bâtiment;
- Clôture;
- Appareil mécanique;
- Piscine ou spa;
- · Rénovations intérieures et extérieures;
- Remplacement ou réparation des services sur votre propriété;
- Réservoir de propane;
- Terrassement (changement de niveau);
- Entrée charretière ou aménagement paysager;

Information: Service d'urbanisme 514 630-1206, urbanisme@pointe-claire.ca

• Permis d'utilisation de la rampe de mise à l'eau, dès avril;

Information: Service de l'inspection - sécurité publique 514 630-1234, secpub@pointe-claire.ca

Demande de médaille d'identification pour chien;

Information: Comptoir de la taxation 514 630-1300, poste 1829, taxes@pointe-claire.ca

Abattage d'arbres (sans frais).

Information: Service des travaux publics 514 630-1230, tp@pointe-claire.ca

Évitez la cohue du printemps! Profitez de l'hiver pour faire vos demandes

de permis.

REMPLIR UNE REQUÊTE

Vous pouvez signaler une situation non urgente grâce à votre téléphone intelligent en quelques clics seulement.

- 1 Téléchargez l'application mobile gratuite Voilà! Signalement disponible sur App Store (iOS) et sur Google Play (Android) et créez votre profil.
- 2 Cliquez sur Nouvelle demande et sélectionnez Pointe-Claire. Vous pouvez joindre une photo de la situation signalée.
- 3 Sélectionnez la nature de votre demande parmi tous les choix proposés. Vous pouvez signaler :
 - Un nid-de-poule;
 - Un éclairage défectueux;
 - Un bac de matières recyclables ou de matières organiques à réparer ou à remplacer;
 - Et beaucoup d'autres choses.
- 4 Précisez l'emplacement de la situation signalée et envoyez votre demande. Elle sera automatiquement transmise au service municipal qui en est responsable.



RÉCLAMATIONS

Pour toute demande de réclamation, vous devez remplir et transmettre le formulaire disponible sur le site Web de la Ville au Service des affaires juridiques et greffe (greffe@pointe-claire.ca) dans les 15 jours civils suivant la date de l'incident.

Le formulaire papier est aussi disponible à l'hôtel de ville.

PRENEZ NOTE

BUDGET 2022

Le budget 2022 sera déposé en séance publique pour adoption en janvier 2022, tel qu'autorisé par la *Loi des cités et villes* lors d'une année électorale municipale. Une fois confirmée, la date de la séance extraordinaire prévue pour son adoption sera annoncée sur le site Web de la Ville, sur sa page Facebook et dans le journal local. Les comptes de taxes seront produits à la suite de l'adoption du budget. Les dates d'échéance des paiements seront ajustées en conséquence.



TAXES MUNICIPALES

QUATRE MODES DE RÈGLEMENT SONT PROPOSÉS:

- Institution financière (en personne, par Internet ou au guichet automatique);
- · Paiement préautorisé;
- Comptoir multiservices de l'hôtel de ville (paiement direct, chèque ou argent comptant);
- Envoi d'un chèque par la poste dans l'enveloppe fournie à cet effet.

ACCÉDEZ À VOTRE COMPTE DE TAXES EN LIGNE POUR :

- Consulter vos états de compte et vos factures;
- Recevoir un rappel à l'approche des échéances.

IL EST ÉGALEMENT POSSIBLE D'ADHÉRER AU SERVICE D'ENVOI ÉLECTRONIQUE DU COMPTE DE TAXES POUR :

- Recevoir par courriel un avis indiquant que votre compte de taxes, votre facture d'eau ou un état de compte a été ajouté à votre dossier;
- Obtenir un crédit de 5\$ sur votre prochain compte de taxes.

Pour vous inscrire, rendez-vous au: www.pointe-claire.ca/taxation Information: 514 630-1300, poste 1829 taxes@pointe-claire.ca



PRENEZ NOTE

COMMENT NOUS JOINDRE

SERVICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

451, boulevard Saint-Jean 514 630-1200

MAIRIF

514 630-1207

tim.thomas@pointe-claire.ca

DIRECTION GÉNÉRALE

514 630-1237

direction@pointe-claire.ca

AFFAIRES JURIDIQUES

ET GREFFE

514 630-1228

greffe@pointe-claire.ca

COMMUNICATIONS

514 630-1200

communications@pointe-claire.ca

INGÉNIERIE ET IMMEUBLES

514 630-1208

ingenierie@pointe-claire.ca

TAXATION

514 630-1300, poste 1829

taxes@pointe-claire.ca

TRAVAUX PUBLICS

514 630-1230

tp@pointe-claire.ca

URBANISME

514 630-1206

urbanisme@pointe-claire.ca

INSPECTION - SÉCURITÉ PUBLIQUE

399, boulevard Saint-Jean

514 630-1234

secpub@pointe-claire.ca

UNITÉ DE SAUVETAGE **VOLONTAIRE**

2A, avenue Victoria

514 630-1224

rescueunit@pointe-claire.ca

LOISIRS ET CULTURE

LOISIRS

94, avenue Douglas-Shand

514 630-1214

recreation@pointe-claire.ca

ARÉNA BOB-BIRNIE

58, avenue Maywood

514 630-1211

arenabobbirnie@pointe-claire.ca

BIBLIOTHÈQUE **CENTRALE**

100, avenue Douglas-Shand

514 630-1218

bibliotheque@pointe-claire.ca

BIBLIOTHÈQUE -SUCCURSALE VALOIS

68, avenue Prince-Edward

514 630-1219

CENTRE CULTUREL STEWART HALL

176, chemin du Bord-du-Lac - Lakeshore

514 630-1220 stewarthall@pointe-claire.ca

CENTRE AQUATIQUE

60, avenue Maywood

514 630-1202

aquatique@pointe-claire.ca

ACTIVITÉS NAUTIQUES

75, chemin du Bord-du-Lac - Lakeshore

514 630-1256

infocanoe@pointe-claire.ca

SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

SERVICE DE POLICE DFIA VILLE DF

MONTRÉAL

(poste de quartier 5) 395, boulevard Saint-Jean

514 280-0105

pdq5@spvm.qc.ca

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE MONTRÉAL

(Caserne 55)

401, boulevard Saint-Jean

514 280-1212

PROGRAMMES COMMÉMORATIES

UNE NAISSANCE, UNE MÉMOIRE, UN ARBRE

Saviez-vous que vous pouvez faire planter un arbre sur le domaine public pour souligner une nouvelle naissance ou commémorer un décès?

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- Pour une naissance, l'enfant nouveau-né et la personne qui fait la demande doivent habiter à Pointe-Claire ;
- Pour rendre hommage à une résidente ou un résident décédé, la demande doit être faite par un membre de la famille demeurant à Pointe-Claire;
- · La demande doit être effectuée dans les douze mois suivant la naissance ou le décès.

Les arbres plantés dans le cadre du programme porteront un médaillon au nom de l'être cher. La personne ayant déposé la demande recevra une carte confirmant l'emplacement de l'arbre, de même que l'espèce sélectionnée. La plantation a lieu à l'automne.



BANCS COMMÉMORATIFS

Vous désirez faire ajouter une plaque sur un banc public de la Ville à la mémoire d'une personne importante à vos yeux?

La Ville offre ce service clé en main sur une plaque de 15,24 par 11,43 centimètres ou 6 par 4,5 pouces (largeur x hauteur), en acier inoxydable gravé comportant un maximum de 350 caractères.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:

- La personne à commémorer doit avoir habité Pointe-Claire;
- Une plaque par banc;
- Une seule demande par année.

Le banc sur lequel sera apposée la plaque peut être choisi. La durée de la commémoration est de 25 ans. La plaque commémorative pourra être récupérée trois mois avant la fin de cette période.

Le coût en 2021 pour cette demande est de 825 \$* plus taxes et inclut la production, l'installation et l'entretien pour 25 ans. Des frais de 515 \$* plus taxes sont applicables pour ajouter une période additionnelle de 25 ans.

* Ces tarifs sont révisés annuellement.

Information: Service des travaux publics, 514 630-1230, tp@pointe-claire.ca



SUBVENTIONS

PRODUITS D'HYGIÈNE RÉUTILISABLES

Cette subvention encourage l'achat ou la location de couches, de produits de protection menstruelle et de produits pour l'incontinence et l'énurésie nocturne réutilisables par des remises pouvant aller jusqu'à 200\$.

COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION:

Remplissez le formulaire en ligne (www.pointe-claire.ca) et retournez-le par courriel à tp@pointe-claire.ca ou présentez-vous au comptoir multiservices de l'hôtel de ville avec l'original, une photo ou une copie numérisée des documents suivants:

- Votre carte MULTI:
- Facture originale;
- Preuve de paiement récente (moins de six mois pour les couches, moins de trois mois pour les produits de protection menstruelle et produits pour l'incontinence et l'énurésie nocturne);
- Certificat de naissance (pour les couches).

JUSQU'À 200 S PAR ENFANT

Montant offert pour les couches lavables, les couches lavables pour la piscine, les sacs imperméables et le matériel de fabrication pour les couches jusqu'aux 24 mois de l'enfant

JUSQU'À 100\$ PAR PERSONNE

Montant offert pour les culottes, les coupes et les sous-vêtements menstruels, les serviettes hygiéniques lavables, les applicateurs de tampons réutilisables, les sous-vêtements et les protections lavables pour fuites urinaires et incontinence, les sacs imperméables, le matériel de fabrication pour les sous-vêtements et les protections pour fuites urinaires et incontinence.

REMPLACEMENT GRADUEL DES FRÊNES

Une subvention est offerte pour l'abattage de frênes ayant un diamètre de 25 centimètres et plus dans le cadre de la stratégie de lutte contre l'agrile du frêne.

L'abattage est obligatoire si un arbre est infesté par l'agrile du frêne et s'il montre des signes de dépérissement sur 30 % de sa surface ou plus. La subvention représente 50 % du prix d'abattage, jusqu'à concurrence de 500 \$ par arbre.

Depuis juin 2020, l'abattage est permis toute l'année.

COMMENT OBTENIR LA SUBVENTION:

- Remplissez une demande d'abattage en ligne (www.pointe-claire.ca);
- 2. Recevez la visite d'un inspecteur ou d'une inspectrice qui évaluera le ou les frênes à abattre et émettra des recommandations. L'autorisation d'abattage sera acheminée sans frais dans les 30 jours suivant la demande;
- 3. Acheminez le reçu détaillant le travail réalisé pour chacun des arbres et confirmant votre paiement par courriel (tp@pointe-claire.ca) ou en personne au comptoir multiservices de l'hôtel de ville en indiquant vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone). La subvention ne couvre pas les frais d'essouchage.

Les propriétaires de frênes doivent planifier l'abattage et le remplacement graduel de ceux-ci par d'autres espèces.

Pour connaître tous les détails d'admissibilité aux subventions, consultez le site Web de la Ville. Information: Service des travaux publics, 514 630-1230, tp@pointe-claire.ca

RÉALISATIONS 2021



COVID-19 - SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

- En collaboration avec le CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, création d'un centre de vaccination à l'aréna Bob-Birnie de février à septembre 2021 permettant de vacciner 100 000 personnes avec plus de 150 000 doses
- Création du verger de la solidarité en hommage aux citoyennes et citoyens décédés de la COVID-19
- Offre soutenue et diversifiée d'activités en ligne, dont la Biennale d'art contemporain autochtone (BACA) et le camp de la relâche scolaire
- Spectacles déambulatoires dans les parcs et au balcon de huit résidences pour personnes âgées
- Visites et appels de personnes aînées à domicile permettant de veiller à leur bien-être
- Adaptation d'une majorité d'activités à l'extérieur pour favoriser la participation
- Création d'un sac d'activités pour les gens du troisième âge
- Offre d'un ciné-parc en plein air pour la fête nationale du Québec et la fête du Canada
- Mise en ligne d'activités virtuelles pour la Semaine des travaux publics
- Publication des mises à jour des gouvernements fédéral et provincial en lien avec la pandémie de la COVID-19
- Aménagement des activités aquatiques pour permettre l'entraînement des athlètes
- Report des deux échéances de paiement des taxes municipales
- Autorisation du stationnement sur rue de nuit; mise en place d'une ligne téléphonique et d'une page Info-neige sur le site Web de la Ville



VIE CULTURELLE ET LOISIRS

- Création et installation de Mini-biblis dans six parcs
- Création d'une première bibliothèque de semences et réalisation d'une murale par les jeunes
- Création de trois sentiers artistiques, exposition de photos au parc Edgewater et exposition historique permanente au Centre nautique de la Baie-de-Valois
- Intégration des œuvres d'art public dans la carte interactive du site Web et création de circuits à vélo pour les découvrir
- Tenue de la première collecte de sang du maire
- Chasse magique d'Halloween dans le parc naturel Terra-Cotta
- En partenariat avec le Club de golf Beaconsfield, création de pistes de ski de fond et de marche sur neige
- Installation de deux surfaces de patinage réfrigérées
- Installation de tables de ping-pong aux parcs Hermitage et Augusta
- Au parc naturel Terra-Cotta, installation d'une surface synthétique sur l'un des terrains de soccer et ajout de rampes à vélo
- Réfection des terrains sportifs du parc Cedar Park Heights
- Parc de la Grande-Anse: ouverture du Centre nautique de la Baie-de-Valois, dont les infrastructures permettent d'accueillir activités nautiques et camps de jour; remplacement de trois quais d'accès aux sports nautiques
- Ajout de bancs aux arrêts Navette Or
- Remise à niveau des terrains de tennis du parc Alexandre-Bourgeau
- Acquisition du bâtiment multifonctionnel du YMCA pour bonifier l'offre de service en sport et loisir
- Ajout de jardinets pour enfants au Centre culturel Stewart Hall

RÉALISATIONS 2021



PROJETS ET INFRASTRUCTURES : MAINTIEN ET PÉRENNITÉ

- Travaux de verdissement au parc Northview, au château d'eau et aux intersections des avenues Maywood et Douglas-Shand
- · Aménagement d'un jardin de pluie au parc Belmont
- Inventaire des arbres de la Ville et plantation de 700 arbres
- Parc naturel Terra-Cotta: gestion des frênes; stabilisation du sol en pente par l'ajout de végétaux; obtention de deux subventions pour la gestion des plantes envahissantes
- Ajout de nichoirs individuels et de groupe supplémentaires pour les hirondelles bicolores et noires au parc Edgewater
- Fouilles archéologiques sur l'avenue Demers
- Reconstruction des avenues Clearview, Robinsdale, Hartford, de Windward Nord, Field et Brunet
- Réfection des avenues Delmar et du Plateau, d'une portion de la voie de desserte nord et de divers sentiers
- Travaux à l'égout pluvial du parc Edgewater
- Gainage de l'aqueduc aux avenues Astoria, de Marlin Crescent et de Bathurst
- Installation de rideaux antiodeurs dans les regards sanitaires de l'avenue Highgate
- Protections des forêts du centre civique et adjacente au parc Augusta par des modifications aux règlements
- Première étape franchie vers la création d'un programme d'aide au maintien des logements abordables à Pointe-Claire
- Modernisation de l'éclairage de rues et intégration d'un système de gestion intelligente de l'éclairage
- Obtention d'une subvention de 83 000\$ pour l'aménagement de toilettes universellement accessibles au parc Tony-Proudfoot



RECONNAISSANCE

- Les plongeurs et plongeuses Jennifer Abel, Meaghan Benfeito, Caeli McKay, Vincent Riendeau et Nathan Zsombor-Murray du Club aquatique de Pointe-Claire, Lissa Bissonnette du Club de canoë kayak de Pointe-Claire et la résidente Joëlle Békhazi du club DDO Water Polo participent aux Jeux olympiques Tokyo 2020; tenue d'une activité de signatures d'autographes
- Le Service des travaux publics remporte sept prix :
 - De l'Association canadienne des travaux publics (ACTP)
 - Prix 2021, communauté de 25 000 à 99 000 personnes, pour la Semaine nationale des travaux publics
 - De l'Association des travaux publics d'Amérique (ATPA)
 - Prix Gestionnaire d'exception remis à M. Normand Dufour, gestionnaire principal - réseaux publics
 - Prix Équipe d'exception obtenu pour la création du verger de la solidarité
 - Prix Relève en travaux publics reçu par Kevin James Stavrou, responsable en amélioration continue
 - Prix Santé & Sécurité en travaux publics remporté pour la création du nouveau Bureau de la formation et de la performance
 - Prix Semaine nationale des travaux publics
 - De l'Union des municipalités du Québec (UMQ)
 - Prix Administration municipale du mérite Ovation municipale, pour son nouveau processus d'assignation matinale
- L'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire (USVPC) remporte la troisième position aux Jeux de SARscène, une compétition organisée dans le cadre de la conférence annuelle de l'organisation qui regroupe des spécialistes en recherche et sauvetage de tout le Canada.

PROGRAMMATION EN LIGNE

Cet hiver, retrouvez les activités de culture, de sport et de loisir sur le site Web de la Ville.

La programmation et les dates d'inscription pourraient être modifiées en fonction des directives du gouvernement et de la Santé publique en raison de la pandémie de la COVID-19.

Aucune publication de loisirs et de culture ne sera distribuée porte à porte ou offerte dans les bâtiments municipaux.

Rendez-vous au www.pointe-claire.ca pour connaître les activités offertes et événements présentés.



INSCRIPTIONS / LUDIK.POINTE-CLAIRE.CA

BIBLIOTHÈQUE

RÉSIDENTS: À partir du 11 janvier à 19 h

NON-RÉSIDENTS: À partir du 13 janvier à 19 h

Inscription en ligne Aide à l'inscription : 11 et 13 janvier 19 h à 21 h 514 630-1366

ACTIVITÉS POUR ADULTES

Si l'activité est annulée, les frais d'inscription seront remboursés en totalité. En cas de désistement, un remboursement est offert si la raison le justifie et si la demande est effectuée avant le début de l'activité.

CENTRE CULTUREL

RÉSIDENTS : À partir du 11 janvier à 19 h

NON-RÉSIDENTS : À partir du 13 janvier à 19 h

Les dates d'inscription sont les mêmes pour les activités offertes au Centre communautaire Noël-Legault.

Inscription en ligne Aide à l'inscription :

11 et 13 janvier 19 h à 21 h 514 630-1366

PROGRAMME PRÉSCOLAIRE «APPRENDRE EN S'AMUSANT»

Inscription en cours Renseignements:

514 630-1220, poste 1774

PROGRAMME DE FLÛTE ET DE VIOLON SUZUKI Inscription en cours

Renseignements: 514 630-1220, poste 1777

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

RÉSIDENTS: À partir du 11 janvier à 9 h

CAMPS DE JOUR

RÉSIDENTS: À partir du 5 avril à 19 h

Inscription en ligne Aide à l'inscription : 5 avril 18 h 30 à 21 h

Renseignements:

514 630-1366

Camps culturels, sportifs et récréatifs 514 630-1214

Camps de pagayage 514 630-1256

TOUTES LES ACTIVITÉS OFFERTES EXIGENT UNE INSCRIPTION.

Les tarifs peuvent changer sans préavis. Rendez-vous au ludik.pointe-claire.ca.

RÉSIDENTS: Carte MULTI requise pour chaque membre de la famille à inscrire.

NON-RÉSIDENTS: Numéro de client requis pour chaque personne à inscrire.

COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

CENTRE AQUATIQUE

COURS DE SAUVETAGE, DE MONITEUR ET DE PREMIERS SOINS

SESSION D'HIVER
Inscription en cours

Inscription en cours jusqu'au 5 janvier, 21 h.

SESSION DE PRINTEMPSL'inscription aura lieu à compter du mois d'avril.

ACTIVITÉS NAUTIQUES (CANOË-KAYAK)

SESSION DE PRINTEMPS

Début: 25 avril, équipes compétitives 20 mai, programmes récréatifs

RÉSIDENTS: À partir du 5 avril à 19 h

NON-RÉSIDENTS: À partir du 14 avril à 9 h

PROGRAMME DE PATINAGE PRÉSCOLAIRE

Inscription en cours 514 630-1211

COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

Depuis 2019, le comité consultatif jeunesse (CCJ) de la Ville de Pointe-Claire formule des recommandations au conseil municipal pour donner voix aux jeunes citoyennes et citoyens et bonifier les activités et services qui leur sont destinés.

Dynamique et engagé, le CCJ regroupe 10 jeunes impliqués au sein de leur communauté.

Au cours des quatre dernières années, le CCJ s'est entre autres impliqué dans les activités entourant l'événement LUMINA, a sollicité la solidarité des jeunes en début de pandémie, a proposé des activités ludiques ou informatives en ligne et a créé un compte Instagram pour faire rayonner ses activités.

Un grand merci aux membres sortants du CCJ - dont certaines et certains étaient présents depuis 2019 - pour leur implication et leur persévérance, notamment pour avoir rempli leur mission malgré le contexte de la pandémie. Le mandat est d'une durée d'un an. Chaque personne peut siéger durant un maximum de trois mandats.



Le comité consultatif jeunesse 2022 (À partir de la 1^{re} rangée en haut, de gauche à droite): Alexandre Siou, Chiara Bramante, Sarah Wu, Magali Shimotakahara, Nathan Thomas, Emma Stork, Cassandra Gillen, Julia Hees, Maya Shah-Busby, Daniel-Jiajun Yu



SUIVEZ LE CCJ SUR INSTAGRAM!

Pour tout connaître des activités du CCJ, consultez son compte Instagram **comitéjeunesse_pc**.



ART FT CUITURE

L'ARTOTHÈQUE

Chaque année depuis 1967, l'Artothèque renouvelle sa collection et invite les artistes à soumettre leurs œuvres aux membres du jury.

Les 110 œuvres sélectionnées, dont des dessins, peintures, photographies, estampes et techniques mixtes, sont mises en exposition. Il est possible d'en acheter ou d'en louer.

Voyez la nouvelle collection sur le site Web de la Ville à la page Artothèque. C'est une façon simple et abordable d'embellir votre environnement!

Artothèque MiNi 2022

UNE MINE DE TALENT!

Pour sa deuxième édition, l'Artothèque MiNi a retenu les œuvres d'une cinquantaine d'artistes de 12 ans et moins de Pointe-Claire. Mis en valeur par un encadrement professionnel, pastels, peintures, photographies ou dessins peuvent être loués ou achetés. Les fonds amassés sont versés à l'organisme Partage-Action de l'Ouest-de-l'Île, dans le cadre de la campagne *Propulsé par les jeunes*, en soutien à leur développement. L'an dernier, un montant de 710 \$ a ainsi été remis à l'organisme.



MINI-BIBLIS

LIRE EN TOUTE SAISON!

Depuis l'été, de jolies boîtes maisonnettes ornent six parcs de la Ville. Il s'agit de Mini-biblis permettant à toutes et tous de partager lectures ou films favoris avec la communauté.

Le principe est simple: prenez un document, donnez un document et profitez d'une nouvelle lecture!

Les boîtes ont été décorées par la

communauté dans le cadre de projets de médiation culturelle ou ornées de dessins créés par des artistes, selon le choix du public à la suite d'un sondage. Précisons que les documents empruntés à la bibliothèque ne peuvent y être déposés et que, pour maintenir le plaisir et l'intérêt, il importe d'y placer des livres, magazines ou DVD en bon état!



En septembre, la Bibliothèque invitait les jeunes à participer à la création d'une murale sur la diversité. Les échanges et discussions entre les ados ont inspiré les artistes de l'organisme MU, auteurs de plusieurs murales à Pointe-Claire, qui ont soumis un modèle de murale. Dès octobre, les jeunes artistes se sont mis à l'œuvre. Passez voir le résultat!





PLEIN AIR



RETOUR DU PARCOURS DE SKI DE FOND ET DE MARCHE AU CLUB DE GOLF BEACONSFIELD

Devant l'engouement pour le parcours de ski de fond et de marche tracés par la Ville sur les terrains du Club de golf Beaconsfield, le projet sera reconduit cette année.

Ces pistes seront en fonction dès qu'une quantité de neige suffisante aura couvert le sol afin de protéger le terrain. Un minimum de 20 à 25 centimètres d'accumulation de neige au sol est requis avant de débuter les opérations de traçage pour nous assurer de protéger la surface. À cet effet, nous vous remercions de ne pas vous rendre sur le terrain avant l'annonce de l'ouverture.

Le parcours en boucle de deux kilomètres sera aménagé sur le même circuit pour la pratique du ski de fond classique et de la marche en nature. Nouveauté cette année, un circuit plus court sera proposé à l'intérieur de la boucle.

Cette activité est réservée aux citoyennes et citoyens de Pointe-Claire sur présentation de la carte MULTI et est offerte sans frais. L'entrée du parcours est située sur l'avenue Cartier. Les chiens en laisse sont admis sur la piste de marche.





La Ville remercie les administrateurs du golf pour cette remarquable collaboration profitant à l'ensemble de la communauté. Contribuons ensemble à la pérennité du projet en demeurant sur les pistes et en respectant l'intégralité des consignes!

Restez à l'affût pour l'annonce de l'ouverture du parcours de ski de fond et de marche et des patinoires extérieures sur les comptes médias sociaux de la Ville.

Dès l'ouverture de la saison, vous pourrez vérifier l'état des pistes de ski de fond et de marche sur neige et des différentes patinoires extérieures quotidiennement sur le site Web de la Ville.

ENVIRONNEMENT

VOUS VISEZ LE MODE DE VIE ZÉRO DÉCHET?

Se donner l'objectif d'un mode de vie zéro déchet, c'est prendre le temps de réfléchir aux différentes actions que l'on pose pour diminuer sa consommation, s'assurer que les produits choisis sont aussi verts que possible et qu'ils auront peu ou pas d'impact sur l'environnement.

Une des techniques à adopter pour entreprendre cette transformation est celle du 4 R-C:

- **Refuser** Ce dont nous n'avons pas besoin.
- **Réduire** Repenser sa consommation pour qu'elle soit compatible avec ses objectifs environnementaux.
- Réutiliser et réparer C'est utiliser ce qu'on a déjà!
 Ou encore, trouver des options dans le marché seconde main. Réparer ce qui est brisé plutôt que d'acquérir quelque chose de nouveau est une bonne avenue aussi.
- **Recycler et Composter** Lorsque les objets ne peuvent être réutilisés ou réparés, il est alors temps de passer au recyclage. Dans le cas des aliments, on optera pour le compostage.

La poubelle demeure la dernière des options, lorsque toutes les formes de revalorisation ont été épuisées.

En posant les gestes dans cet ordre, nous consommons moins et mieux! En participant toutes et tous à la réduction des déchets à la source, nous contribuons à diminuer collectivement notre empreinte environnementale.









1

Comment refuser? Éviter les produits à usage unique et les échantillons; demandez-vous si cela est vraiment utile ou si vous en avez vraiment besoin. Pensez à emprunter d'une connaissance plutôt que d'acheter!

2

Pour éviter de mettre des aliments au compost, assurez-vous d'acheter la quantité que vous prévoyez consommer ou de congeler les grandes quantités pour les manger plus tard.

3

Avant de jeter, vérifier si l'une des collectes de la Ville permettra de revaloriser l'objet (Écocentre, matières recyclables ou compostables, encombrants ou points de collectes permanents).



JOUR DE LA TERRE

DISTRIBUTION GRATUITE DE 575 ARBRES SOULIGNANT LE JOUR DE LA TERRE

En remplissant le formulaire de réservation en ligne, vous choisissez l'espèce d'arbre qui vous convient.

Voici les dates à retenir pour choisir et réserver votre arbre:

1er AVRIL

Description des espèces d'arbres affichée en ligne www.pointe-claire.ca

14 AVRIL - 13 H À 19 H

Consultation avec un expert ou une experte en foresterie urbaine, en personne ou par téléphone, pour vous guider dans votre choix d'espèce.

Service des travaux publics: 514 630-1230

14 AVRIL - 16 H

Début de la réservation en ligne

www.pointe-claire.ca

Les 100 premières personnes à réserver un arbre en ligne auront la chance de recevoir un baril récupérateur d'eau de pluie gratuitement. Il sera remis en même temps que l'arbre en mai.

22 AVRIL - 16 H 30

Fin de la période de réservation d'un arbre.

MAI

Livraison à domicile des arbres.









GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

POINTE-CLAIRE DÉPASSE TOUTES LES CIBLES GOUVERNEMENTALES POUR LA RÉCUPÉRATION DES MATIÈRES!

Les actions continues de la Ville pour promouvoir les bonnes habitudes et pratiques de gestion des matières résiduelles et la croissance de la participation citoyenne ont permis à Pointe-Claire de dépasser toutes les cibles gouvernementales pour la récupération des matières résiduelles*.

En raison de la pandémie, l'ensemble de l'Île de Montréal a toutefois vu la quantité de matière enfouie augmenter de 3 %, un pourcentage qui se limite à 1,2 pour Pointe-Claire, qui a par ailleurs connu une diminution constante du tonnage enfoui au cours de la dernière décennie, malgré une croissance de la population.

Poursuivons nos efforts!

*Le taux de récupération est calculé en estimant le pourcentage de matières résiduelles qu'il est possible de récupérer par rapport à la quantité totale de matières générées.

Voici les résultats pour les principales collectes:

MATIÈRES	OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX	2017	2018	2019	2020
Matières organiques	Récupération à 60 %	57%	58%	61%	66%
Matières recyclables	Récupération à 75 %	77%	79%	78%	78 %
Résidus de construction, de rénovation et des encombrants	Récupération à 70 %	77%	80%	80%	78 %

Déchets domestiques - Tonnage enfoui

La pandémie a court-circuité la progression continue et a généré une augmentation de 1,2 % entre 2019 et 2020.



EMPLOIS ESTIVAUX

OUTIL DE TRI - RECHERCHE PAR MATIÈRE

Vous avez des questions concernant le tri des matières résiduelles?

Rendez-vous au www.pointe-claire.ca/recherche-par-matiere pour inscrire les matières à trier et trouver les moyens les plus responsables de vous en départir.



MATIÈRES FRÉQUEMMENT RECHERCHÉES

Café - Collectes des matières organiques

Piles - L'un des points de collecte de la Ville

Bois - Écocentres

Polystyrène (styromousse) -

Point de collecte de la Ville, avenue Terra-Cotta

Plastique numéro 6 – Collecte des déchets domestiques

La Ville offre de nombreux emplois pour la période estivale, à temps plein ou partiel. Vous devez être disponible pour travailler tout l'été. L'horaire de travail peut varier.

Des emplois sont offerts parmi les équipes suivantes :

- Finances
- Ressources humaines
- Communications
- Affaires juridiques
- Inspection –
 Sécurité publique
- Urbanisme
- Ingénierie et immeubles
- Loisirs (camps de jour et programme d'animation dans les parcs)

- Club de canoë
- Centre culturel Stewart Hall
- Bibliothèque
- Développement communautaire et Aide au troisième âge
- Travaux publics (voirie, parcs, horticulture et environnement)

Postulez dès janvier à www.pointe-claire.ca/emplois.

DATES LIMITES POUR POSTULER

Activités nautiques

SUPERVISION

Camp de jour

Programme d'animation dans les parcs

Surveillance dans les parcs

Tous les autres postes

9 janvier 2022

6 février 2022

7 mars 2022

6 mars 2022



NOUVELLES

NOUVEAU BÂTIMENT MULTIFONCTIONNEL - LA VILLE ACCROÎT SON OFFRE DE SERVICE

Au cours de l'été, la Ville a procédé à l'acquisition du bâtiment appartenant au YMCA, situé au 230, boulevard Brunswick, dans le but de bonifier son offre en sport et en loisir et favoriser ainsi la vie active, tandis que le YMCA pourra y poursuivre une partie de ses activités. Ce nouveau point de service profitera à toute la population de l'Ouest-de-l'Île. Ces installations comprennent notamment un bassin aquatique, un gymnase double, deux studios d'activités, trois salles d'entraînement et de musculation, deux terrains de squash et une piste de course intérieure. Nos équipes sont à pied d'œuvre pour préparer le site et planifier la programmation en vue d'une ouverture au printemps.

LA SOLIDARITÉ DE POINTE-CLAIRE A SON VERGER

Afin de souligner la mémoire des personnes décédées de la COVID-19, la Ville a créé un verger de la solidarité, une caractéristique intrinsèque à Pointe-Claire. Situé sur l'avenue Maywood, face au centre aquatique, ce verger comptera à terme 80 arbres fruitiers. Au cours de l'été, un jardin potager a de plus été entretenu par le personnel municipal et des bénévoles de l'organisme, Mission de l'Ouest de l'Île pour offrir des légumes à des familles de Pointe-Claire dans le besoin.





CLINIQUE DE VACCINATION À L'ARÉNA BOB-BIRNIE

Une collaboration exceptionnelle au bénéfice de la communauté

En février, l'aréna Bob-Birnie jouait une fois de plus son rôle de bâtiment communautaire et accueillait une clinique de vaccination contre la COVID-19.

La collaboration extraordinaire entre la Ville et le Centre intégré universitaire de santé et services sociaux (CIUSSS) de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal aura permis, pendant plus de six mois, de vacciner quelque 100 000 personnes de Pointe-Claire et de l'Ouest-de-l'Île. En ces temps difficiles, l'union de nos forces respectives s'est reflétée dans un service ciblé pour le mieux-être de notre communauté. Nous remercions l'équipe du CIUSSS pour son organisation et son efficacité, de même que tous les bénévoles qui se sont engagés avec cœur dans cette opération.

NOUVELLES

UN CITOYEN MÉRITOIRE HONORÉ

Au printemps 2020, le citoyen de Pointe-Claire Harry Baggott recevait la médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés en raison de son engagement remarquable dans sa communauté, notamment auprès de la Légion royale canadienne. En raison de la COVID-19, il n'a pas été possible de souligner publiquement cette remise de médaille, qui lui a été remise à son domicile. Bien tristement, ce citoyen exemplaire est décédé en mars 2021.

La Ville de Pointe-Claire le remercie pour son implication soutenue et est fière de souligner sa contribution à la vie communautaire municipale.



UN TERRAIN SPORTIF EN L'HONNEUR DU JUGE LINDSAY H. PLACE

L'automne dernier, la Ville, en collaboration avec la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, nommait un terrain municipal Terrain sportif Lindsay-H.-Place. Situé sur l'avenue John-Fisher, cet espace souligne et reconnaît l'engagement soutenu de ce citoyen envers l'éducation des jeunes, au bénéfice de la communauté de Pointe-Claire et de tout l'Ouest-de-l'Île.

Le juge Place est décédé en 1978.



INSTALLATION D'UN BLOC SANITAIRE AU PARC TONY-PROUDFOOT

Au cours de l'été, la Ville procédera à l'ajout d'un bloc sanitaire au parc Tony-Proudfoot, un endroit accueillant les petits et plus grands vivant avec des besoins particuliers et qui connaît un grand succès depuis son ouverture, à l'été 2020.

Cet ajout au parc s'effectuera grâce à l'obtention d'une subvention de 83 000 \$ financée en partie par le gouvernement du Canada, par le biais du Fonds pour l'accessibilité. Nos équipes sont à l'œuvre pour élaborer les plans qui permettront d'enrichir le parc d'un petit bâtiment comprenant deux cabines de toilettes universellement accessibles, munies d'une table à langer et d'un lavabo chacune. Une fontaine d'eau sera de plus installée à l'extérieur.



NOUVELLES



LE CENTRE NAUTIQUE DE LA BAIE-DE-VALOIS VOUS ACCUEILLE

Depuis septembre, le Centre nautique de la Baie-de-Valois est prêt à vous accueillir pour vos activités nautiques ou réceptions.

Le bâtiment universellement accessible de 665 mètres carrés comprend une terrasse et une grande salle de réception clé en main, vitrée, offrant une vue imprenable sur le lac Saint-Louis. Des photos ornant les murs permettent d'apprécier l'historique du lieu.

Au sous-sol, un espace de rangement et des vestiaires avec casiers permettent aux groupes de camps de jour et aux amateurs d'activités nautiques de se préparer à leur activité.

Le bâtiment a été construit selon les principes du développement durable et du bois de frêne récupéré dans le cadre de la lutte contre l'agrile du frêne a été utilisé pour les travaux de finition intérieure ainsi que pour les soffites.

LOUEZ UN BÂTIMENT MUNICIPAL

Vous prévoyez un événement, une réception, une rencontre? Saviez-vous que la Ville offre plusieurs de ses bâtiments en location? Selon la taille de votre événement, dans le respect des consignes sanitaires en vigueur dans le contexte de la COVID-19, il est possible de louer un des six bâtiments municipaux offerts à cette fin. Consultez le site Web de la Ville pour connaître les lieux et les conditions.

SOUTIEN AUX ORGANISMES DE POINTE-CLAIRE

Soucieuse de soutenir sa communauté en contexte de pandémie, la Ville a remis cette année un montant totalisant 476 000 \$ en soutien exceptionnel à des organismes œuvrant dans des secteurs diversifiés et offrant une panoplie de services aux citoyennes et citoyens de tous âges.

SOUTENIR LA PARTICIPATION DES ENFANTS AUX ACTIVITÉS

Dans la perspective de favoriser la participation de tous les enfants de sa communauté aux activités sportives, culturelles ou de loisir, la Ville offre un programme d'aide financière aux familles à faible revenu. Le soutien sous forme de subvention s'applique aux activités municipales et à celles offertes par les organismes sans but lucratif partenaires. Il est attribué en fonction du revenu familial. Pour en profiter, les parents peuvent communiquer avec le Service culture, sports, loisirs et développement communautaire au 514 630-1214.



LA COMMUNAUTÉ

L'UNITÉ DE SAUVETAGE VOLONTAIRE DE POINTE-CLAIRE

70 ANS DE SERVICES À LA COMMUNAUTÉ

Depuis 1951, la Ville de Pointe-Claire peut compter sur une équipe dévouée de bénévoles œuvrant auprès de la communauté: l'Unité de sauvetage volontaire de Pointe-Claire (USVPC).

Cette équipe d'une trentaine de membres est prête à soutenir la Ville lors d'événements ou encore à intervenir lors de situations d'urgence ou d'incidents menaçant la santé et la sécurité du public:

- Pannes électriques, vents violents, tempêtes, inondations, etc.;
- Premiers soins lors d'événements spéciaux;
- Recherche en cas de disparition ou sauvetage de personnes en détresse.

Vous aimeriez servir la communauté?

L'équipe se partage des rôles variés :

- Premier répondant, première répondante;
- Agent, agente de la protection civile;
- Responsable de la recherche et du sauvetage;
- Membre du personnel de secours aux sinistrés.

Remplissez le formulaire de demande d'adhésion au www.pointe-claire.ca.



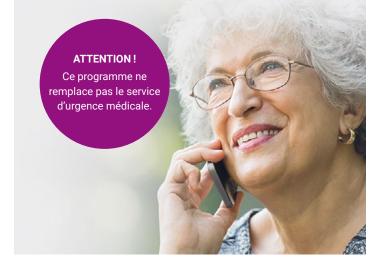
BONJOUR AMICAL

LE SAVIEZ-VOUS?

Le programme d'aide au troisième âge offre un service d'appel téléphonique sans frais aux résidentes et résidents de Pointe-Claire de 65 ans et plus.

Bonjour amical, c'est un appel deux à trois fois par semaine permettant de lutter contre l'isolement.

Si ce programme vous intéresse ou si vous connaissez une personne qui aimerait recevoir un coup de fil amical pendant la semaine, communiquez avec nous dès aujourd'hui: 514 630-1248



SERVICE D'APPELS AUTOMATISÉS

Restez bien informé! Inscrivez-vous au service d'appels automatisés de la Ville et assurez-vous que nous puissions vous joindre rapidement lors de la diffusion d'alertes et d'avis généraux par téléphone (appel ou texto) ou par courriel: www.pointe-claire.ca.

SERVICES À DOMICILE



Pour plus
de renseignements,
contactez les Travaux
publics au 514 630-1230
durant les heures
de bureau.

Pour toute urgence
à l'extérieur des heures
régulières, contactez
le Service de l'inspection —
sécurité publique au
514 630-1234.

FERMETURE ET OUVERTURE D'EAU – SECTEURS RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL

Le service de fermeture et d'ouverture de l'entrée d'eau principale est offert pour les résidences et les commerces. Qu'il s'agisse de réparations ou de rénovations, vous devez nous aviser au moins 48 heures à l'avance (sauf en cas d'urgence) afin que nous puissions vérifier l'état de votre entrée d'eau avant le début des travaux. Le service est offert sans frais durant les heures de bureau. En tout autre temps, le tarif est de 370.50 \$.

BOUCHE D'ÉGOUT DE RÉSIDENCE

L'accès à la bouche d'égout à l'intérieur de votre propriété doit être libre de tout encombrement et en bon état. Le bouchon doit être libre de ciment, de rouille et de tout autre produit et être facilement manipulable. La bouche d'égout se trouve à l'endroit où le tuyau d'égout sort de la maison (normalement près du compteur d'eau) et forme un angle de 45 degrés qui permet l'insertion d'un déboucheur servant à son déblocage.

CLAPET ANTIRETOUR D'ÉGOUT

Installé du côté privé sur la conduite de branchement menant à l'égout, ce mécanisme est obligatoire et permet d'éviter les inondations dans le sous-sol s'il y a un refoulement d'égout. Il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer qu'il soit fonctionnel. Voici quelques précautions à prendre pour vous assurer que le clapet fonctionne correctement :

- Vérifiez le clapet de temps à autre afin de vous assurer qu'il n'est pas ouvert en raison d'une obstruction ou d'un mauvais fonctionnement;
- En cas de pluie abondante, évitez de faire couler l'eau ou de tirer la chasse d'eau des toilettes. Cet apport en eau peut faire ouvrir le clapet et permettre à l'eau de l'égout de pénétrer dans le réseau de votre propriété plutôt que de l'en empêcher.

APPEL DE SERVICE POUR ÉGOUTS BOUCHÉS

Sur demande, la Ville offre un service pour déboucher les entrées de service d'égouts sanitaires bloquées. Si la cause de l'obstruction est imputable au propriétaire, cette dernière ou ce dernier devra en assumer les frais, soit 767,95\$ pendant les heures de bureau et 1014,20\$ en tout autre temps.

Ces tarifs sont pour 2021. Ils incluent les frais d'administration et peuvent changer sans préavis.

SÉCURITÉ



L'HIVER, PRENONS LA ROUTE **EN TOUTE SÉCURITÉ**

L'hiver comporte son lot de défis sur nos routes! Pour assurer sa sécurité et celle des autres. il importe de redoubler de vigilance.

- Avant de prendre la route, que l'on soit ou non pressé, déneiger et déglacer complètement sa voiture.
- Le soir et lors de chutes de neige, véhicules et vélos doivent s'assurer d'être vus en allumant phares et lumières.
- En traversant aux intersections. en redoublant d'attention et en s'assurant d'être vus des conducteurs et conductrices, les gens à pied contribuent à leur propre sécurité.

Nous avons toutes et tous un rôle à jouer. Ensemble, contribuons à rendre nos rues plus sécuritaires!

VOTRE NUMÉRO MUNICIPAL EST-IL VISIBLE DE LA RUE?

Le numéro municipal d'un immeuble - son adresse - constitue la référence principale pour le repérage d'un lieu par les intervenants et les intervenantes d'urgence. Lors d'une intervention, il est essentiel que le bâtiment soit rapidement repéré avec précision. C'est pourquoi l'adresse doit être visible de la voie publique en tout temps.

- Si la maison est située à 30 mètres et moins de la rue, le numéro municipal peut être installé sur la façade de la maison, une boîte aux lettres, une clôture ou un muret.
- Si la maison est située à plus de 30 mètres de la rue, le numéro peut être installé sur un support situé en bordure de la rue.

Il est interdit d'installer le numéro sur un arbre, une pierre ou une boîte à ordures.



PRÉPAREZ-VOUS À ÊTRE AUTOSUFFISANT **PENDANT 72 HEURES**

Ce délai correspond au temps que pourraient prendre les équipes de secours pour vous venir en aide ou celui qui serait nécessaire pour le rétablissement des services publics interrompus.

VOICI LA TROUSSE D'URGENCE DE BASE RECOMMANDÉE:

- Deux litres d'eau potable par personne, Lampe de poche avec piles de par jour, pour au moins trois jours;
- Provision de nourriture non périssable pour au moins trois jours;
- Ouvre-boîte manuel:
- Briquets et allumettes;

- rechange;
- Radio à piles avec piles de rechange;
- Trousse de premiers soins et les médicaments dont vous avez besoin:
- · Chandelles.

Personnalisez votre trousse en fonction de vos besoins. Mettez à l'avance ces articles dans un sac ou un bac.

DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE

Les délais de déneigement et d'épandage d'abrasif sur les rues et trottoirs varient selon les conditions météorologiques.

Dans tous les cas, la Ville déploie les efforts nécessaires afin de s'assurer que la circulation soit sécuritaire, tant pour les automobilistes que pour les piétons.

Les opérations
de déneigement débutent
lors d'une accumulation
moyenne d'environ cinq
centimètres et se déroulent
en deux étapes qui se
répètent selon l'importance
et la durée des chutes
de neige.

DÉBLAIEMENT

Il commence sur les artères principales et les zones à proximité des écoles et des centres hospitaliers avant de se poursuivre dans les avenues secondaires.

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Cela débute lorsque la chute de neige a cessé et que le déblaiement des rues et trottoirs est terminé. La neige peut être soit soufflée sur les terrains ou en bordure de la chaussée, soit transportée vers une décharge à neige.

RÈGLES DE DÉNEIGEMENT

Lorsque vous déneigez vos entrées charretières, vous devez déposer la neige sur votre propriété. Les gestes suivants sont considérés comme des infractions au règlement:

- Amonceler de la neige de façon à nuire à la visibilité des automobilistes, que ce soit sur un terrain privé ou public;
- Jeter de la neige dans un rayon de 1.5 mètre d'une borne d'incendie :
- Jeter de la neige sur toute propriété publique ou sur l'emprise municipale.

STATIONNEMENT DE RUE

La Ville poursuit, cet hiver, son projet pilote et autorise le stationnement sur rue entre minuit et 7 h lorsqu'il n'y a pas d'opérations de déneigement en cours. Le stationnement de nuit est seulement permis dans les endroits où il est déjà possible de se garer du 15 novembre au 15 avril.

Le site Web de la Ville et la ligne Info-neige (514 630-1205) précisent tous les jours après 17 h si le stationnement sur rue est permis ou non.

DÉGLAÇAGE

Dès le début des épisodes de grésil ou de verglas, la quantité d'abrasif épandue et la fréquence des épandages sont augmentées pour prévenir l'accumulation. Un suivi des intempéries est effectué grâce aux données des quatre stations météo réparties sur le territoire. En plus de la machinerie habituelle, l'ajout de nouveaux équipements spécialisés optimise les interventions.

Les résidentes et résidents sont responsables de dégager leur entrée charretière et son accès après le passage de la déneigeuse, de même que toute surface menant à leur résidence.